



## PILOTAGE ET GESTION

Année : 2024

Lieu : Paris

### Certificat : Être coordinateur d'un dispositif et/ou de parcours - FORMATION

Réf. : MGTHP09H



## Compétences Visées

Maîtriser les rôles, missions et activités de la coordination de dispositif ou/et de parcours.

## Objectifs, Contenus

### MODULE 1 : DISPOSITIF DE COORDINATION ET ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ



Connaître l'organisation et le fonctionnement du système de santé et identifier les enjeux des dispositifs de coordination (ville/hôpital, sanitaire/médicosocial/social)

- Le cadre légal et législatif : de la loi 2002/2 aux lois de modernisation et rénovation du système de Santé, impacts et enjeux.
- Le rôle des ARS, départements et communautés de communes.
- Les notions fondamentales : parcours de vie, parcours de santé, parcours coordonnés de soin, gradation des soins, soin primaire, prévention primaire.
- La logique de parcours et ses incidences.
- Les principes de la santé primaire.
- Les différents acteurs du sanitaire, médicosocial et social.
- La clarification des concepts : coordination, coopération, genèse, enjeux et impacts.
- Les acteurs de la ville : maison de santé, CPTS, libéraux et la mise en place des logiques de coordination.
- Les plateformes d'appui et dispositif de soutien : MAIA, PERPA, Plateformes territoriales d'appui, Dispositifs d'Appui à la Coordination.
- La coordination : enjeu de continuité, non-rupture, zéro sans solution et niveau de qualité de prestation.
- Les différentes logiques : case-managers, gestionnaires de cas, nouvelles fonctions de coordination.

### MODULE 2 : FONCTION DE COORDINATION

Appréhender ce qu'est la fonction de coordination

- Le cadre juridique de la coordination, le changement de paradigme : plurisectoriel.
- Les notions de santé communautaire et les niveaux de prévention (OMS).
- Le rôle et les missions des coordinateurs de parcours ou/et de dispositif.
- Le cadre juridique et légal du droit des usagers, personnes accompagnées et patients, mineurs, étrangers, adultes vulnérables.
- L'éthique professionnelle du coordinateur.
- Les notions de secret et déontologie des professionnels, le partage d'informations.
- Les responsabilités inhérentes au coordinateur.

## Objectifs, Contenus (suite)



### Construire son identité professionnelle et sa fonction de coordonnateur

- L'option coaching.
- La mise en place de tutorat pour l'élaboration d'un portfolio.
- La réalisation d'une évaluation réflexive de la posture de coordonnateur : avant et après.



## MODULE 3 : ATTENTES ET BESOINS DES bénéficiaires

### Comprendre les attentes et besoins des personnes accompagnées

- Le diagnostic des besoins du bénéficiaire et de l'offre, l'accès aux soins et prestations.
- La cartographie de l'offre de soin, d'accompagnement, des partenaires sur le territoire.
- La place de la personne accompagnée dans le parcours : concepts de capacité, promotion de la santé.
- Les outils de recueil de besoins et de médiation : entretien motivationnel, thérapeutique&hellip;



### Consolider ses connaissances et les mettre en pratique

- Le croisement des besoins identifiés avec les possibles offres du territoire.
- La réalisation d'une cartographie et son analyse.



## MODULE 4 : PROJET PERSONNALISÉ DU bénéficiaire DE A à Z

### Maîtriser la co-construction, le suivi et l'adaptation du projet personnalisé du bénéficiaire, dans une logique de parcours

- Le plan d'actions personnalisé du parcours de la personne : 4P.
- La place de l'usager dans le parcours : questions *d'empowerment*, postures d'accompagnement.
- La clarification des notions d'autonomie, décision, dépendance/indépendance.
- La place des partenaires du parcours : où, sous quelles formes, quand, dans quel cadre&hellip;



### Consolider ses connaissances et les mettre en pratique

- La co-construction d'un plan d'accompagnement personnalisé dans le cadre d'un dispositif.
- L'utilisation de l'outil RADAR.



## MODULE 5 : ANIMATION DU DISPOSITIF

### Assurer le pilotage du dispositif

- La gouvernance du réseau : pilote, partenaires.
- Les modalités de mise en oeuvre, de suivi et d'adaptation.
- L'animation et régulation du réseau.
- Le suivi et l'évaluation des dispositifs, les critères de réussite.
- Les outils de communication et leur déploiement.
- L'évaluation de la satisfaction usager et des résultats des actions mises en place.
- La garantie de la qualité des prestations et actions ainsi que leur amélioration.



### Consolider ses connaissances et leur mise en pratique

- L'animation et la régulation d'une coordination.
- L'élaboration d'un plan de communication et des outils de suivi.
- La remise du portfolio.



## Personnes concernées

Professionnel qui occupe une fonction de coordination.

## Paris 2024

---

### Durée

#### 10 jours + 28h (e-learning)

- » du 28/03/2024 au 29/03/2024
- » du 16/05/2024 au 17/05/2024
- » du 20/06/2024 au 21/06/2024
- » du 19/09/2024 au 20/09/2024
- » du 07/11/2024 au 08/11/2024

### Intervenant

#### CASTELOT Anne-Sandrine

- Formatrice-Consultante
- Enseignante Formatrice : CNAM, Unité de Santé Publique (Nantes)
- IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels)
- Consultante réseau ANACT/ARACT
- Responsable du Master 1
- Chercheuse
- Sociologue du travail et des organisations
- Responsable du domaine Management
- [Voir son profil LinkedIn](#)

### Prix

Tarif Inter : **4 080 €** Net de taxe

Tarif Intra : **Nous consulter**

## Méthode

- Apports cognitifs, méthodologiques.
- Analyses de situations.
- Méthode expérientielle.
- Jeux de rôles.

## Valeur ajoutée de la formation

Ce parcours de formation certifiant propose d'appréhender les missions et rôles de la coordination en favorisant un transfert des acquis de formation dans une mise en oeuvre opérationnelle. Elle sera accompagnée par du tutorat et des apports d'outils et méthodes. Il permet aux professionnels d'être légitimés dans l'exercice de leur fonction grâce au développement de compétences fondamentales de la coordination.

## Prérequis

- » Être en situation de coordination.

## À noter

### Voir aussi

- [Manager un parcours de soins coordonné](#)